

« Club Ados »

Espace Jeunes de la ville du TEICH

Projet éducatif



Préambule

La ville du Teich compte environ 8 000 habitants en 2018.

Située au sud du Bassin d'Arcachon, elle fait partie du Pays « Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre » qui regroupe 17 communes :

- Les 4 communes de la COBAS (Arcachon, La Teste de Buch, Gujan-Mestras, Le Teich)
- Les 8 communes de la COBAN (Andernos, Arès, Audenge, Biganos, Lège Cap-Ferret, Lanton, Marcheprime, Mios)
- Les 5 communes de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre (Belin-Beliet, Le Barp, Lugos, Salles, Saint-Magnes)

C'est une commune qui connaît une forte augmentation démographique depuis de nombreuses années avec un taux de croissance annuel moyen de 3 % depuis 1990 ; due principalement au solde migratoire.

Au 1^{er} janvier 2018, la CAF Gironde compte parmi ses allocataires de la commune :

- 227 enfants âgés de 3 à 5 ans révolus
- 502 enfants âgés de 6 à 11 ans révolus
- 587 jeunes âgés de 12 à 17 ans révolus

L'espace Jeunes

La structure municipale « Espace Jeunes » a été inaugurée en juin 2006 en présence des différents partenaires institutionnels qui soutiennent le projet : la CAF Gironde, le Conseil Départemental, la COBAS, la MSA...

L'Espace Jeunes s'adresse globalement aux jeunes âgés de 6 à 25 ans de la commune ainsi qu'à leurs familles.

Il a pour objectif principal de leur permettre un égal accès à un lieu d'accueil et d'information dans les domaines du loisir, de l'épanouissement personnel et de l'apprentissage de la vie en société.

Différentes actions y sont mises en œuvre et développées chaque année :

- Des **Ateliers d'accompagnement à la scolarité** pour les enfants âgés de 6 à 11 ans scolarisés en élémentaire ; dans le cadre du projet la « Bande des Savants »
- Un **Accueil dit « ouvert » de Loisirs Sans Hébergement** en direction des jeunes âgés de 12 à 17 ans en périodes scolaires

- Un **Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Club Ados »** organisé en complémentarité d'une offre d'activités sportives proposée dans le cadre d'un « **Sports Vacances** » pour les 11-17 ans, avec une prise en charge des jeunes « sur la journée » durant les périodes de vacances scolaires.
- Des **temps d'Accueils spécifiques pour les plus grands et les jeunes adultes** âgés de 16 à 25 ans en matinée ou en soirée toute l'année.

Le Club Ados

Horaires et jours d'ouverture

Le Club Ados est un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), complémentaire à l'opération « Sports Vacances » soutenue par le Conseil Départemental et déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Il est organisé sur la structure « Espace Jeunes » de la ville du Teich durant les périodes de vacances scolaires (sauf Noël).

Il s'adresse spécifiquement aux jeunes de la commune âgés de 11 à 17 ans et fonctionne du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Sa capacité d'accueil est de 36 places.

Le Club Ados est ouvert à tous les jeunes de la commune.

Les jeunes qui y sont inscrits doivent intégrer le Club Ados à 9h30 au plus tard et ne pourront le quitter qu'à partir de 17h30.

La Facturation

Une facturation est établie à la journée*, sur la base de 8 heures de présence de 9h30 à 17h30 et devra être acquittée lors de l'inscription au Club Ados.

Il n'y a pas de restauration prévue dans le cadre de cet accueil ; ce sont les familles qui fournissent à leur enfant un repas froid ou un pique-nique (des équipements pour réchauffer sont à disposition sur place)

(*cf. document « Règlement intérieur du Club ados de la Ville du Teich »)

Les locaux et le territoire

Le Club Ados est organisé dans les locaux de l'Espace Jeunes.

Situé dans le centre ville, l'Espace Jeunes bénéficie, par la proximité du Bourg, de toutes les commodités urbaines accessibles (transports en commun, structures culturelles et sportives, pistes cyclables...).

Il est également proche d'espaces naturels protégés et calmes (Parc Naturel, zone de loisirs, port, plage...).

Les locaux comportent différents espaces :

- Un espace accueil et de circulation et d'activités d'environ 100m².
- Une partie administrative et logistique (bureau, stockage, sanitaires...) d'environ 40m².
- Un espace Studio dédié à la création musicale d'environ 20m²
- Un espace cuisine d'environ 15 m².

Sur l'extérieur, différents équipements sont à disposition :

- Une salle polyvalente
- Un city stade
- Des abords herbés
- Des terrasses

Le Projet Educatif

Le Rôle du Club Ados dans l'éducation des jeunes

« L'éducation, c'est l'ensemble des influences voulues ou subies, qui concourent au développement de la personne humaine » (Pierre de Rosa).

Même si beaucoup de familles verront, avant tout, le Club Ados comme un moyen de prise en charge des jeunes durant les vacances, il est important de garder à l'esprit qu'organiser un accueil de loisirs collectif pour des mineurs est un acte éducatif.

En effet, nous considérerons que l'éducation est globale et concerne tous les acteurs qui interviennent dans les différents temps des jeunes adolescents : la famille, le Collège, les temps libres, les loisirs...

La ville du Teich a pour souhait que le projet éducatif du Club Ados suscite, à travers sa mise en œuvre, une vraie réflexion de la part des équipes d'animation dans la proposition et l'organisation des activités de loisirs, sportives ou culturelles.

Au delà d'un aspect pratique pour les familles, le Club Ados doit être en capacité de proposer des activités ludiques aux jeunes dans un esprit de cohérence éducative.

Le rôle des parents y est reconnu et valorisé ; le Club Ados est ouvert aux familles.

Les objectifs éducatifs

La volonté première de la ville ; dans le cadre de sa politique Enfance Jeunesse, est de développer des structures qui soient en capacité d'organiser des accueils de loisirs de qualité répondant aux attentes et aux besoins des jeunes et des familles.

L'enfant et le jeune occupent une place centrale dans les Accueils de Loisirs de la ville du Teich :

- **Permettre aux jeunes de vivre un temps de vacances**
 - L'organisation des différents temps et le fonctionnement du Club Ados sur la journée permet aux jeunes de se détendre et de se sentir en vacances.

- **Respecter l'individualité et la spécificité de chacun**
 - L'organisation des animations, des ateliers et des activités tient compte des capacités de chacun, de leurs aptitudes, de leur maturité physique et psychique
 - Les modes de participation aux activités privilégient le volontariat

- **Favoriser la socialisation et l'autonomie**
 - A travers le « vivre ensemble » et la vie collective, nous avons la responsabilité de l'épanouissement et du bien être de l'adolescent ; nous devons notamment lui permettre d'évoluer parmi ses pairs au sein d'un cadre sécurisé, de développer sa capacité d'initiative et de prise de responsabilité
 - L'accompagnement des projets de jeunes est privilégié
 - Des outils et de moyens permettant l'expression, la création et la valorisation des cultures jeunes seront mis à disposition
 - Des temps collectifs de convivialité seront privilégiés ; notamment lors des temps du repas que les jeunes devront organiser ensemble.

- **Favoriser le développement et l'épanouissement personnel**
 - Par la pratique et la découverte d'activités diverses et variées dans les domaines du loisir, de la culture et du sport
 - Par l'acquisition ludique de savoirs et de techniques particulières
 - Par l'accès à de moyens de communication, d'information et de prévention
 - En participant au développement physique et intellectuel des jeunes
 - En valorisant l'esprit de solidarité, de tolérance, et de citoyenneté
 - En privilégiant les rencontres et les échanges

L'accueil d'un jeune porteur d'handicap pourra être envisagé par la mise en place d'une organisation favorable à son intégration quand elle sera possible.

Les activités

Le Club Ados est un espace de loisirs et d'éducation qui se différencie de l'école.

C'est un lieu où le jeune va passer une partie de ses vacances ; il est donc, avant tout, un lieu de détente et de loisirs et doit répondre à ses attentes.

Le Club Ados est s'organisé afin de proposer des activités variées qui répondent aux intérêts des jeunes :

- Activités physiques et sportives dans le cadre de l'opération « Sports Vacances »
- Activités de création et d'expression
- Activités manuelles, scientifique et techniques
- Activités de découverte du milieu environnant, du patrimoine local, de l'environnement naturel
- Activités liées à la solidarité, à la citoyenneté...

L'animateur est en mesure de mettre en place des outils et des moyens afin pour que les jeunes aient la possibilité de proposer, de choisir et donner leur avis sur les activités, les animations, le fonctionnement de la structure.

L'organisation du Club Ados doit permettre au jeune d'être acteur de ses vacances

L'aménagement des espaces

Il est important de réfléchir aux espaces afin de rendre les lieux agréables. Les aménagements doivent permettre aux jeunes d'évoluer le plus librement possible dans un espace sécurisé, sécurisant avec des repères clairs.

Ceci, afin de permettre au jeune d'agir de façon autonome.

L'aménagement de l'Espace Jeunes permet l'organisation et la pratique d'activités variées dans ses locaux ou ses abords directs, qu'elles soient autonomes ou accompagnées, sans qu'elles soient perturbées par la présence ou le comportement d'autres publics éventuellement présents.

La structure « Espace Jeunes », durant tout le temps de fonctionnement du Club Ados ; soit de 9h30 à 17h30, du lundi au vendredi durant les périodes de vacances scolaires, lui est strictement réservé.

De ce fait, les visites et la présence de personnes extérieures non-inscrites ou non-habilitées sur la structure ne sont pas autorisées.

Découvrir son environnement

L'Accueil de loisirs ne vit pas replié sur lui-même, il est ouvert sur l'extérieur ; il permet aux jeunes de découvrir leur environnement et ses différents espaces naturels ou urbains.

Cette démarche va de pair avec une éducation au respect de celui-ci ; notamment par des propositions d'activités de sensibilisation au développement durable.

La découverte d'autres milieux et l'enrichissement culturel sont également favorisés par des sorties, excursions ou visites.

Favoriser l'accès à la culture

L'accès et l'éducation à la culture sont une priorité. Il est donc nécessaire de renforcer l'accès aux différents types de productions artistiques et culturelles et de promouvoir les pratiques et une sensibilisation dans ce domaine.

Les équipes d'animation, par leurs actions, participent à la sensibilisation des jeunes à la découverte et à la pratique d'activités de créations, d'expressions physiques et artistiques.

Notamment, en leur permettant un accès à des spectacles et des expositions ou en favorisant certaines activités de pratiques instrumentales et d'écoutes musicales, de pratiques artistiques et d'expressions (activités plastiques, activités manuelles, lecture, écriture...).

Tous ces objectifs devront être pris en compte lors de l'élaboration des projets pédagogiques de l'équipe d'animation du Club Ados.